

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 décembre 2013

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1592)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° CF107

présenté par

M. de Courson, M. Jégo, M. Jean-Christophe Lagarde et M. Philippe Vigier

-----

**ARTICLE LIMINAIRE**

Rédiger ainsi les deuxième et troisième lignes de la dernière colonne du tableau de l'alinéa 2 :

« -3,5
0

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est frappant de constater qu'il existe un écart croissant entre le taux de déficit public dit « structurel » et le taux réel. En 2014, cet écart est de 1,9 point, et il était déjà de 1,5 point en 2013 et de 0,9 point en 2012.

Le Gouvernement continue à fonder ses calculs sur des taux de croissance potentielle surévalués, qui faussent le débat.

La vérité est la suivante : la prévision de déficit, initialement de 3,7 % en 2013 et 2,9 % en 2014 a été massivement revue à la hausse dans le PLF pour 2014.

En outre, l'engagement n°9 de François Hollande, qui promettait un déficit de 3 % en 2013, et très loin d'être tenu.

Enfin, la promesse d'arriver à l'équilibre budgétaire en 2017 est à présent totalement abandonnée. Nous proposons donc de modifier l'article liminaire afin que celui se rapproche de la vérité.